



REVUE DE PRESSE 4 juillet 2023

Émeutes : les habitants de la Presqu'île à bout



En marge du rassemblement devant l'hôtel de ville ce lundi midi, les habitants ont fait part de leur désarroi. Violences et dégradations pèsent lourd sur leur moral. « On ne peut pas laisser faire tout ce qui se passe. » Photo Richard Mouillaud

Pages 2, 3 et 12

Émeutes en Presqu'île : la nuit de trop pour les habitants écoeurés

« Ça a d'abord été les rodéos, puis les Gilets jaunes, les manifis contre la réforme des retraites, maintenant c'est ça. » Les habitants ne reconnaissent plus la Presqu'île, ce quartier cossu et autrefois tranquille, aujourd'hui touché par les débordements de violence, à l'image des pillages de vendredi soir.

Dans la nuit de vendredi à samedi, après une soirée entre amis, Marine M. rentre chez elle dans le quartier des Cordeliers, au cœur de la Presqu'île de Lyon. Il est environ 1 h 30 du matin. Soudain, elle se retrouve au milieu des tirs de mortiers. « Ça m'a surpris, je vais m'en remettre bien sûr mais j'ai eu vraiment peur. » Le lendemain, alors qu'une autre fête est prévue, le groupe de copains préfère annuler. Tous craignent d'être les victimes collatérales d'une cinquième nuit de violences en réaction à la mort de Nahel, adolescent tué par un tir policier mardi 27 juin à Nanterre.

Pour Marine M., c'est l'incident de trop. « Franchement j'en ai vu dans ce quartier mais là, on a franchi un cap », regrette-t-elle. « Avec cette escalade terrible, la prochaine étape, c'est de les voir rentrer chez nous. » Elle habite le coin depuis plus de 35 ans. Mais ces



La police nationale patrouille dans les rues de la Presqu'île pour prévenir de potentielles émeutes. Photo Norbert Grisay

dernières années ce quartier cossu, autrefois tranquille, n'est plus épargné par les violences. « Ça a d'abord été les rodéos jusqu'à 4 heures du matin, puis les Gilets Jaunes, les manifis contre la réforme des retraites, maintenant c'est ça... Ils vont dans la rue pour tout et n'importe quoi. » Elle s'inquiète aussi pour le prix de son appartement dont la cote pourrait tomber à cause de la baisse de qualité de vie du quartier. Même si rien ne garantit qu'il y au-

ra une décote, explique une agence immobilière lyonnaise.

À 61 ans, Marine M. est en fin de carrière. « Avant, je me voyais mourir ici, aujourd'hui, je pense passer ma retraite au sud de Lyon. Je ne veux plus vivre en centre-ville, je veux pouvoir rentrer chez moi seule le soir. Quel est l'intérêt de rester là ? » Sa fille fréquentait une école de l'arrondissement, elle est partie. Ses boutiques préférées ont fermé. « Même le marché Saint-Antoine, ce n'est plus

ce que c'était. Cette vie ne me convient plus » résume-t-elle.

« Lyon était une ville où il faisait bon vivre »

Patrice C. abonde dans le même sens. Cet ancien prothésiste dentaire a observé, avec une pointe d'amertume, son quartier changer. « La qualité de la ville en général s'est dégradée, c'est en partie à cause des mouvements sociaux » juge-t-il. À 66 ans, il y habite depuis tou-

jours. Il loue les années Michel Noir, maire de Lyon entre 1989 et 1995. « Lyon sentait bon, c'était plus propre. C'était une ville où il faisait bon vivre. » Mais, au-delà des manifestations, il dénonce une violence au quotidien.

Comme cette agression verbale subie il y a quelque temps. « Je me suis fait insulter, si j'avais été un peu plus jeune, je me serais sûrement pris un coup de poing dans la figure. » Et le trafic de drogue n'épargne plus le quartier. « On a trouvé une cache de drogue dans un commerce de la rue Paul Bert, on l'a fait reboucher. »

La fuite des Lyonnais

Pour lui, la bascule s'est opérée durant le Covid. « On a vu les gens partir » regrette-t-il. « Ils ne sont jamais revenus. » En témoigne, d'après lui, la fermeture de plusieurs classes d'écoles de l'arrondissement. « Et puis on ne peut plus se garrer nulle part » complète Marine M. pour expliquer l'exode des Lyonnais. Pour ses deux voitures, Patrice C. dépense un peu plus de 300 € de parking par mois. Il aimerait à son tour quitter Lyon, cette ville qu'il trouve pourtant magnifique. « Ma femme est encore en activité, si elle ne l'était pas, on se serait déjà parti. »

● **Ismaël Bine**

« On était dans le monde d'après, on est revenu au monde d'avant » : paroles de Lyonnais

● **Bernadette Burnoud, 75 ans, retraitée enseignante**
« En voyant ce qui s'est passé à L'Hay-les-Roses, j'ai réagi avec mes tripes, avec mon cœur. On reste muet face à ce type de violences. Je suis très attristé par tout ce qui se passe en ce moment. J'ai sauté sur l'occasion de venir. Il me semble que c'est la première fois qu'on demande à ceux qui ne sont pas d'accord de ce qui se passe de donner leur avis. J'ai trouvé l'initiative formidable. Il faut absolument que les citoyens soutiennent les maires parce qu'ils en ont besoin. On a l'occasion de témoigner pour nos maires. Je pense qu'il faut absolument soutenir nos maires. Car elles sont le premier contact avec les institutions de notre démocratie et en contact direct avec les citoyens. On ne peut pas laisser faire tout ce qui se passe. »

● **Patrick Tiffon, 60 ans, coiffeur. Co-président de l'association de commerçants Lyon Côté Croix-Rousse**
« On est solidaires de nos maires, peu importe leur bord politique. Je suis d'abord allé devant la mairie du 4^e, puis ici à la mairie centrale. En tant que président de commerçants, il

était tout à fait normal d'être ici pour apporter notre soutien. Il faut être présent parce qu'ils nous ont soutenus dans des moments difficiles et on doit les soutenir aussi. C'est donnant, donnant. On est une association apolitique. Notre devoir, en tant que citoyen, c'est d'être là. Quant au maire de L'Hay-les-Roses, cela m'a beaucoup touché. S'en prendre à une famille pour rien... Ils ont été élus par des citoyens, on n'a pas à s'attaquer à eux. La mort de cet enfant est un drame. Mais les violences sont déplorables. Et s'attaquer aux commerçants, qui travaillent, qui n'y sont pour rien et qui ont tout investi dans leur commerce, c'est pitoyable. »

● **Mohamed Zerrad, 52 ans, intervenant social et militant associatif quartiers populaires**
« Venir ici est un engagement citoyen. Nous sommes tous atteints par les violences. Elles sont incompréhensibles. On a passé une période difficile avec le Covid. On était dans le monde d'après et on est revenu au monde d'avant. On a la mémoire courte. En 2005, après la mort de Zayed et Bouna, on avait dit "plus jamais ça", et là ça se reproduit. »

40 policiers municipaux en service vendredi soir

S'étonnant de la décision de Grégory Doucet de ne pas vouloir « mettre des policiers municipaux pour assurer la garde des commerces » vendredi soir, nuit de tensions et de pillages comme rarement vue en Presqu'île, Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement, a affirmé, lundi : « Une centaine d'hommes supplémentaire aurait été utile. »

Le patron de la droite lyonnaise, qui ne manque pas une occasion de marquer son opposition au maire écologiste de Lyon, notamment en matière de politique sécuritaire, venait de faire prendre au rassemblement républicain organisé à l'appel de l'association des maires de France, une tournure politique. Une centaine d'hommes ? Qui pour surenchérir ?

Dans son audition devant la mission d'évaluation portant sur la « sécurité » à Lyon, le directeur de la direction Sécurité, Tranquillité et Sûreté expliquait que sur les plannings prévisionnels, « ce sont entre 150 et 160 agents sur les 290 disponibles qui travaillent au cours d'une journée classique le vendredi ». Ce vendredi 30 juin, le planning prévoyait une vingtaine de policiers municipaux en service. « La ville de Lyon a multiplié par deux la présence des policiers municipaux ce week-end, pour sécuriser Lyon », affirme-t-on à la mai-



De nombreux commerces ont été pris pour cible vendredi. Photo Norbert Grisay

rie. 40 policiers municipaux se trouvaient donc en service ce soir-là.

Où étaient-ils engagés ? Ils étaient mobilisés prioritairement en Presqu'île, pour défendre l'hôtel de ville pendant plusieurs heures à la suite des tirs de mortiers, ainsi que des mairies d'arrondissement et le poste de police municipale du 1^{er}, vandalisé et victime d'une tentative d'incendie », expliquait Mohamed Chihhi, l'adjoint à la sécurité. Et d'enfoncer le clou : « Cette sécurisation des bâtiments publics était une demande de la préfecture pour aider la police nationale », quand la préfète, Fabienne Buccio, regrettait que « Grégory Doucet n'ait pas mis de policiers municipaux

devant les commerces » sacqués, pour les protéger des intrusions. Il n'aurait pas voulu les « exposer trop », affirmait-elle encore.

Une position que le maire de Lyon, qui avait jugé « qu'il avait manqué de policiers nationaux », assume : « La police municipale n'est pas habilitée à intervenir dans des situations de violences urbaines, comme on a pu le voir vendredi soir », affirmait-il, samedi. Il avait aussi rappelé que la mission des policiers municipaux n'est pas de faire du « maintien de l'ordre » mais d'être, selon le jargon, « en deuxième rideau sur des opérations qui facilitent l'intervention de la police nationale ». D'être « en appui » des policiers nationaux, « dans une coordination fine entre notre PC sécurité à la ville et le centre de commandement de la police nationale. »

Dans son entourage, ce lundi, on s'agace de cette polémique lancée autour des chiffres de la police municipale et de son action. On renvoie la balle en interrogeant : « Combien de policiers nationaux ont été déployés dans la ville dans la nuit de vendredi à samedi, par rapport à samedi soir ? »

Une compagnie de CRS S, spécialisée dans les interventions en milieu hostiles avait été envoyée en renfort ce samedi soir.

● **Tatiana Vazquez**

« Les casseurs sont organisés et choisissent les commerces à piller »

Olivier Michel, président de l'association My Presqu'île se fait le porte-parole des commerces de centre-ville touchés de plein fouet par les saccages et les pillages depuis plusieurs jours. « Ils n'ont rien demandé à personne et se retrouvent dépouillés de tout ce qui fait leur vie », dit-il dans un entretien accordé au Progrès.

On a vu en Presqu'île, ce samedi, des commerces rester fermés après les événements violents de la nuit passée. Pourquoi ?

« Certains commerçants, même ceux qui n'ont pas été touchés par les violences, ont fait le choix de ne pas ouvrir du tout ce samedi alors que cette journée représente jusqu'à 80 % du chiffre d'affaires. Ce qui les intéresse le plus en ce moment c'est comment ils peuvent se barricader. Ils téléphonent aux menuisiers pour avoir des planches de bois mais les artisans sont sous l'eau. Et je ne vous parle même pas des vitriers. »

Combien de commerces saccagés ?

« Nous avons essayé de recenser les magasins et les boutiques vandalisées et pillées. Mais on continue de découvrir de nouvelles vitrines cassées. Pour le moment, il pourrait avoir une centaine de commerces concernés. Et ce n'est pas fini. »

C'est la première fois qu'il y a autant de pillage...

« Ils choisissent parfaitement les commerces qui vont être pillés et semblent parfaitement organisés. Ce n'est pas anodin que la bijouterie Pandora ait été dévalisée, tout comme la boutique Lacoste. Ils ont ciblé des magasins de téléphonie aussi,



Des commerces ont fait le choix de rester fermés samedi pour se barricader. Photo Norbert Grisay

des boutiques de lingerie, d'informatique, d'alcool... Ils fracassent et emportent tout sur leur passage. Ils savent avec quoi ils peuvent se faire de l'argent. Allez faire un tour sur les sites de ventes en ligne dans quelques jours, vous verrez que vous retrouverez tout cela... »

Comment les commerçants peuvent-ils surmonter cela ?

« Chez les commerçants, le désarroi est immense. C'est le cas des grandes enseignes. C'est encore pire chez les indépendants. Ils n'ont rien demandé à personne et se retrouvent dépouillés de tout ce qui fait leur vie. J'ai croisé des commerçants en pleurs qui demandent "pourquoi". Ils n'avaient pas besoin de ça. Ce n'est pas comme s'ils n'avaient pas eu les gilets jaunes, le covid, les manifestations contre la réforme des retraites. Et maintenant, ça. No-

tre première inquiétude aujourd'hui c'est de savoir combien de temps cela va durer. »

Des commerçants pourraient jeter l'éponge ?

« Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Le « quoiqu'il en coûte » avaient réellement aidé les commerçants après le Covid. Il faudra faire un bilan à la fin de l'année parce que ce qui leur arrive aujourd'hui est dramatique. On n'est pas à l'abri de voir, un soir, un commerçant décidé de se défendre vraiment. Ils n'ont plus rien à perdre. »

Êtes-vous favorable à un fonds d'indemnisation réclamé par le maire au gouvernement ?

« On prend tout ce qui peut aider les commerçants. Nous sommes en lien avec la ville et la préfecture. Bien sûr on sait qu'il y a des forces de l'ordre sur le terrain, mais les commerçants



« J'ai croisé des commerçants en pleurs qui demandent "pourquoi" »

Olivier Michel, président de l'association de commerçants My Presqu'île



Les commerces ont subi pillages et vandalisme en série dans la nuit de vendredi à samedi. Photo Jean-Alain Garavel

veulent se sentir protégés. On a demandé à la Ville de faire en sorte que les opérateurs de trottoirs en libre-service stoppent leur activité dans la nuit. Les jeunes s'en servent pour se

déplacer et casser les magasins. On veut que les silos de verre soient vidés, que les plots béton soient enlevés.

● **Recueilli par Tatiana VAZQUEZ**

Presqu'île : le début gâché des soldes d'été

Après un premier samedi de soldes d'été gâché par les pillages et les destructions de la nuit passée, ce 2 juillet, inscrit dans la liste des autorisations d'ouverture dominicale fixées par la Ville, devait permettre aux commerçants de la Presqu'île d'ouvrir. Pour autant l'ambiance n'est pas à la fête. Au sol, les stigmates de la violence de la nuit de vendredi à samedi s'étaient dans du verre brisé. Les vitrines sont recouvertes de planches de bois donnant l'impression que les magasins sont fermés. Ici et là, sur les panneaux de stratifié, des affichettes ont été collées et signalent : « Votre boutique est ouverte. » D'autres ont bien gardé portes closes. Rien d'étonnant pour Olivier Michel, président de l'association de commerçants My Presqu'île qui témoigne du ras-le-bol de ses adhérents. « Les commerçants rouvriront tranquillement lundi ou mardi », dit-il alors que la veille il avait recensé au moins une centaine de commerces touchés par les dégradations. « Le désarroi est immense. Les commerçants n'ont rien demandé à personne et se retrouvent dépouillés de tout ce qui fait leur vie », disait-il au *Progrès*. La nuit de samedi à dimanche a été bien meilleure. Ni dégât, ni pillage dans le centre de Lyon. « Les forces de l'ordre étaient présentes. Le raid, la CRSS... ils ont fait beaucoup de choses. Et cela nous a fait du bien. »

Les émeutes auront eu raison de la Fête de l'eau prévue ce samedi



Une première représentation du concert-performance des Pokemon Crew et des musiciens de l'Opéra de Lyon a eu lieu ce vendredi sur les berges du Rhône.
Photo Sylvie Silvestre

Le grand banquet sur le pont de la Guillotière, le spectacle de la compagnie Ilotopie sur la Saône, les animations de la piscine Mermoz, le concert de l'Opéra de Lyon avec les Pokemon Crew, sur les berges du Rhône, la parade au départ du Vieux-Lyon... Les événements les plus attendus de la Fête de l'eau, ce samedi, ont été annulés pour des raisons de sécurité.

A en croire, la soirée d'ouverture du festival entre Rhône et Saône avec le concert-performance des Pokemon Crew et des musiciens de l'Opéra de Lyon sur les berges du fleuve, hauteur du pont de la Guillotière, on aurait pu s'attendre à ce que la soirée de samedi soit une réussite. Plusieurs temps fort étaient prévus. Il devait y avoir un grand

banquet sur le pont de la Guillotière fermé à la circulation où chacun était invité à se réunir entre amis et en famille pour pique-niquer. Il devait y avoir l'acte II de « Water music » par les danseurs de breakdance et les musiciens de l'Opéra. Il devait y avoir le spectacle son et lumière sur la Saône spécialement conçu par la compagnie « Ilotopie ». Il devait y avoir aussi dans l'après-midi la grande parade qui devait partir du Vieux Lyon.

Tout ceci a été annulé suite aux violences et aux dégradations dans la nuit du vendredi 30 juin. C'est ce qu'a décidé la Ville de Lyon en lien avec la Préfecture.

Animations sportives, culturelles, artistiques et pédagogiques... Le reste de la programmation du Festival en journée reste maintenu.

C'est quoi cette péniche toute taguée sur les quais de Saône ?

À hauteur du skatepark de Perrache et du pont Kitchener, une péniche taguée et squattée offre une image désolante. Elle a pourtant bien un propriétaire, assurent les services des Voies navigables de France (VNF) qui ont lancé des procédures à son encontre.

C'est le point noir des quais de Saône à hauteur de Perrache. Il se forme dès le port de l'Occident construit en 1916 quai Maréchal-Joffre, dont l'accès est interdit au public depuis 2017-2018 pour des raisons de sécurité.

Malgré une superbe fresque réalisée par les artistes du studio Wand et de Bastien Burger pour la Maison G, conjointement financée par la SPL Lyon-Confluence et Voies Navigables de France en novembre 2020, et l'annonce d'un lancement d'études, le site s'est considérablement dégradé en trois ans.

Une embarcation régulièrement squattée

Les tagueurs se sont donné à cœur joie de recouvrir de graffitis les deux bâtiments cons-



Du viaduc de Perrache, on peut apercevoir la péniche. Photo Nadine Micholin

truits sur le quai et l'estacade. Tout comme, un peu plus loin, le skatepark. Et puis, juste après le pont Kitchener et le viaduc de Perrache, à côté de l'embarcation des Sapeurs pompiers de la Métropole de Lyon, une péniche fantôme se détériore au fil des mois.

Ce gabarit Freyssinet de 38,50 mètres servait autrefois au fret.

Taguée à outrance, régulièrement squattée, les vitres brisées, elle offre une image désolante qui tranche avec la bonne tenue du quai Rambaud jalonné par de superbes péniches logements et des bateaux de croisière.

« Le propriétaire est connu de nos services et n'habite pas sur place », assure VNF. « Il avait un

projet d'activités de restauration qui n'a jamais vu le jour.

Un projet de restauration n'a jamais vu le jour

La péniche loge sur un emplacement autorisé par nos soins depuis une bonne décennie. Elle a été amarrée sur les Docks à

plusieurs endroits avant que Confluence ne soit bâti. Elle était en règle jusqu'à fin 2018 mais a perdu depuis son titre de navigation¹⁾. Nous avons lancé des procédures pour régulariser la situation, liées aux contrôles techniques. »

Las. Si VNF a activé tous les leviers, avec une redevance qui peut doubler, les procédures sont longues. « En attendant, on essaie d'aider le propriétaire et de le mettre en contact avec d'éventuels acheteurs » explique VNF qui se désespère de cette situation navrante. D'autant que le service fluvial travaille avec la Ville et la Métropole de Lyon sur l'intégration paysagère des bateaux quais de Saône.

● N. M.

¹⁾ Pour obtenir un certificat de bateau (équivalent à la carte grise), navigant ou non navigant, à renouveler tous les dix ans, le propriétaire d'une péniche doit réserver le chantier naval à Gerland qui appartient à VNF (Voies navigables de France) ainsi qu'un expert. Celui-ci doit procéder à 85 points de contrôle. Lors d'une deuxième visite à flot, l'expert vérifie 58 points de contrôle.

Lyon 2e

Piétonnisation et rive droite du Rhône : Pierre Oliver va lui-même sonder 20 000 habitants de la Presqu'île

Comme pour le cours Charlemagne et la rue Sala, Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e lance une troisième concertation auprès de 20 000 habitants et commerçants de son arrondissement pour recueillir leur point de vue et peser dans le débat sur la Métropole et la Ville de Lyon.

N.M. - Aujourd'hui à 13:00 | mis à jour aujourd'hui à 13:01 - Temps de lecture : 2 min

🗨️ | 📄 | Vu 610 fois



« Nous entendons peser dans le débat face à la Métropole et la Ville de Lyon qui n'ont écouté que leurs électeurs et leur petit cercle. On s'adresse à tous les habitants du territoire y compris ceux de Confluence. Nous faisons l'inverse des écologistes, faire de fausses concertations et ne pas écouter les riverains. L'impact de ce projet sur les habitants et les commerçants du secteur, mais également tous les Lyonnais et grands lyonnais, est considérable. Il n'y a pas eu d'étude d'impact sur la circulation automobile, sur les reports de flux, sur la difficulté des correspondances » déclare Pierre Oliver.

Pierre Oliver pointe l'absence d'études d'impact en amont des 2 projets

Comme pour [la piétonnisation d'une partie du cours Charlemagne entre le quai Antoine-Riboud et la rue Montrochet et la rue Sala](#), l'édile lance donc mi septembre, sa troisième concertation. Il est d'autant plus remonté que les élus du 2^e n'ont pas été conviés pour la présentation du projet Apaisement Presqu'île le 10 mars, ni pour celle [du projet Rive droite du Rhône le 7 juin](#). S'agissant de la Rive droite, le maire du 2e déclare : « De belles images de projection, « non contractuelles », illustrent des quais du Rhône apaisés et végétalisés. Il n'est fait aucune mention du coût de cette opération, ni du nombre de places de stationnement impactées, ou de l'avenir du trafic sur les quais déjà encombrés ». L'édile évoque « potentiellement une suppression de 560 places de stationnement et d'une réduction de 6 voies à 3 voies ».

« Je veux donner la parole aux riverains et faire remonter à la Métropole leurs inquiétudes qu'elle n'a pas intégrées » explique Pierre Oliver, maire (LR) du 2e arrondissement qui vient d'organiser lundi 12 juin, [un Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement CICA sur le projet d'apaisement de la Presqu'île](#) (entre le boulevard de la Croix-Rousse et la place Carnot) où toutes les associations ont pu s'exprimer. Ce projet qui conduit à supprimer toute desserte en bus de l'Hôtel de Ville, piétonniser la rue de la République entre Cordeliers et Comédie et fermer la rue Grenette à la circulation automobile, fait l'objet d'un [recours au tribunal administratif de 19 requérants](#) déposé le 26 mai.

Piétonnisation de la Presqu'île: vous pouvez encore donner votre avis sur le futur terminus du C18

Cordeliers, Gare Saint-Paul ou Tobie Robatel, les usagers et riverains peuvent donner leur avis jusqu'au 7 juillet au sujet du terminus de la nouvelle ligne C18, sur le site de la plateforme en ligne jeparticipe.grandlyon.com

Après la première phase de concertation autour des projets pour la Presque île de Lyon entre juin et octobre 2022, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon mettent l'accent sur certains aspects du plan de circulation. C'est le cas du futur terminus de la ligne C18 qui fait l'objet d'une concertation jusqu'au 7 juillet.

Aujourd'hui, le bus C18 relie la Croix-Rousse (Nord) à la Presque île de Lyon (secteur Hôtel de Ville) et se connecte sur son trajet avec le C13 (Caluire - Grange Blanche via Cuire, Presqu'île et Part-Dieu). Afin de permettre la piétonnisation de la rue de la République entre les secteurs des Cordeliers et d'Hôtel-de-Ville, le tracé de la ligne C18 va être modifié ainsi que son terminus.

Trois options de terminus sont proposées par Sytral Mo-



Trois options de terminus sont proposées par le Sytral Mobilités et la Métropole de Lyon : Cordeliers, Gare Saint-Paul ou Tobie Robatel. Photo d'archives Alain-Charles Fabre

bilités et la Métropole de Lyon : Cordeliers, Gare Saint-Paul ou Tobie Robatel. Pour l'option Cordeliers, le trajet passe par les quais du Vieux-Lyon pour un sens, et le quai de la Pêcherie pour l'autre sens, avec une connexion au Métro A à l'arrêt Cordeliers. Pour les options Gare Saint-Paul et Tobie Robatel, le trajet sera identique dans les deux sens en passant par Savaron-

Deleuvre et la mairie du 1er, avec un accès au Métro A à Hôtel de Ville.

Les usagers et riverains peuvent donner leur avis sur les trois solutions en ligne sur le site jeparticipe.grandlyon.com jusqu'au 7 juillet. Sur cette plateforme sont présentés de manière comparative les tracés, les correspondances, les impacts et travaux nécessaires.

Lors de l'assemblée générale de Droits du piéton, la Métropole annonce un "plan magistral piéton"

La plus ancienne association de piétons lyonnaise œuvre depuis 1975 à conserver une ville accueillante au moyen de déplacement le plus naturel : la marche.

L'assemblée générale de l'association Droits du Piéton s'est déroulée mercredi 28 juin en soirée, en présence d'adhérents, de partenaires, et d'une demi-douzaine d'élus lyonnais et métropolitains, témoignant de l'intérêt des collectivités pour ces enjeux indissociables du plan vélo en cours de déploiement. Étaient notamment présents, Fabien Bagnon, vice-président voirie et mobilités actives à la Métropole et Valentin Lungenstrass, en charge de la mobilité, la logistique urbaine et les espaces publics pour la ville de Lyon.

Encore de nombreux aménagements à prévoir

Le président Pierre Rauzada a rappelé l'implication de l'association dans les concertations avec les collectivités territoriales, les liens fréquents avec la direction des transports en commun et d'autres structures, telles que les associations de



Un poteau manquant, et certains automobilistes en profitent pour stationner. Le respect de l'espace piéton est l'une des grandes causes de l'association.

Photo Sylvie SILVESTRE

personnes handicapées, « avec qui nous faisons cause commune ».

L'un des chevaux de bataille a ensuite été rappelé : le respect de l'espace public dédié aux piétons, que ce soit par l'enlèvement d'éléments gênants, ou

l'installation de mobilier urbain destiné à empêcher le stationnement sauvage.

De façon assez consensuelle, les bordures émergentes prendront une place croissante pour délimiter les espaces. L'association continue de militer

Repères ► Carton rouge et ruban vert

C'est la tradition chaque année : carton rouge au manque de verbalisation des deux-roues motorisés garés de façon gênante sur les trottoirs. La Ville annonce pourtant être passée en deux ans de 200 à 1 700 procès-verbaux annuels. Autre blâme : barrières et potelets Wilmotte trop facilement démontés.

Le ruban vert a créé la polémique en fin de réunion : le projet choisi par la ville de Lyon pour la partie nord de la rue de la République ne fait pas l'unanimité (entre les places de la Comédie et des Cordeliers, prévoyant la piétonnisation notamment des rues Joseph-Serlin, de l'Arbre-Sec, du Bât-d'Argent).

également pour les 30 km/h dans toute la Métropole, des trottoirs à 1,4 m, des carrefours aménagés de façon adéquate, une signalétique piéton, le guidage des malvoyants, des contrôles concernant les terrasses de cafés et restaurants, la répression de la circulation des vélos et des trottinettes sur les trottoirs.

« Des projets sur tout le territoire métropolitain »

Fabien Bagnon répondait aux préoccupations : « Un premier plan piéton a été voté. Une ligne budgétaire vient en supplément du budget des communes pour, entre autres, résorber les discontinuités des trottoirs, sécuriser les abords des collèges. Nous avons des projets sur tout

le territoire métropolitain ». Il annonçait une nouvelle importante : « Après une phase préalable en bureau d'études, nous travaillerons dès 2024 avec les associations sur un "plan magistral piéton" dans la Métropole », et rappelait enfin la "Vision zéro" à l'horizon 2050, voulue par l'Europe et l'ONU, pour un réseau routier à « zéro tué - zéro blessé grave », alors que la voirie grand-lyonnaise enregistre encore une trentaine de décès annuels. En accord avec l'association, il évoquait le trio : pédagogie, aménagements, sanctions, avec les impératifs récurrents de respect et de courtoisie.

● De notre correspondante
Sylvie SILVESTRE

www.pietons69e-monsite

Les climatiseurs non autorisés qui usent les habitants sont toujours sur le toit

Deux ans après la mise en demeure des ABF et du service écologie de la Ville de Lyon, les deux climatiseurs installés en mai 2020 sans autorisation sur le toit des immeubles 3 rue Victor-Hugo et 4 rue Auguste-Comte, continuent de nuire à la santé du voisinage. Un dossier hors norme dont nous avons relaté la genèse le 12 juin 2021. Depuis, les syndicats ont changé et la justice a été saisie.

Claudette Bedu, habitante au 6^e étage du 6 rue Victor-Hugo montre le dossier épais qu'elle a constitué depuis l'installation sans autorisation d'urbanisme en mai 2020, de deux blocs de climatisation et d'énormes gaines techniques, sur le toit du 3 rue Victor-Hugo. L'été, elle ne peut plus ouvrir ses fenêtres. La nuit elle peine à dormir. Et ne parlant pas de la vue gâchée sur ce site classé au patrimoine de l'Unesco !

« Le bruit a diminué depuis le changement de sens de l'évacuation mais les appareils se dérèglent et se détachent souvent. Le bruit devient alors épouvantable » mentionne Claudette Bedu qui avait suggéré, en vain, un arrangement en proposant d'encasturer les blocs et d'installer de la végétalisation. « Je ne comprends pas. L'encadrement des climatisa-



Malgré les démarches et les promesses faites de démolition, les deux blocs de climatisation et les énormes gaines techniques sont toujours là, face au 6^e étage du 6 rue Victor-Hugo.

Photo Nadine Micholin

tions est un enjeu important pour notre société ! » plaide-t-elle.

Malgré les mises en demeure de la Ville de Lyon le 19 juin 2020, des ABF le 17 juin 2020, malgré la visite à deux reprises d'un technicien assermenté de la Ville de Lyon en juin 2020 et août 2021 « constatant le bruit métallique nettement audible à l'oreille et de nature à porter atteinte à la santé du voisinage », rien n'a bougé.

Deux immeubles voisins au 2,

5, 6 et 7 rue Auguste Comte sont également touchés. « Rien n'aboutit » constate amère Nicole Peloux, habitante au 4^e étage du 5 rue Auguste Comte : « En plus des nuisances, c'est non seulement inesthétique mais cela fait perdre de la valeur à nos appartements ! »

Dans les mains de la justice

La régie Franchet a repris le syndic du 6 rue Victor Hugo. « Ce dossier fait l'objet d'un contentieux » indique le gérant Re-

naud Franchet « Il faut attendre que cette procédure soit réglée. Puis nous verrons, soit la ville demande de déposer les installations, soit elle émet des réserves. Auquel cas, il faudra voir si les installations tolérées ou modifiées génèrent des nuisances et on réfléchira de nouveau ».

Concernant l'immeuble 3 rue Victor Hugo, la régie César & Brutus a remplacé la régie Mouton le 27 décembre 2021. Pour le gérant Olivier Blondet « Tout va dépendre en effet de l'avis de

l'expert ! » Il révèle que les copropriétaires ont décidé d'assigner les différentes parties du dossier. « Suite à l'information d'un constat d'infraction aux règles de l'urbanisme, deux réunions ont eu lieu avec les services instructeurs pour régulariser la situation. Compte tenu de l'absence de coopération de l'entreprise de conception, la copropriété a assigné la société le 21 avril 2022. L'ordonnance de désignation de l'expert a été rendue le 22 août 2022 mais communiquée aux avocats des parties le 25 octobre 2022... La première réunion d'expertise s'est tenue le 29 mars 2023. Deux appels en cause ont été réalisés. Le dernier s'est plaidé à l'audience du 6 juin dernier. »

Malgré la lenteur de la justice qui génère des tensions, Olivier Blondet assure que « la copropriété veut avancer sur ce dossier complexe ». Vendre le 9 juin, du bruit sur la VMC a été constaté. L'entreprise est intervenue rapidement. Elle s'est aperçue qu'il fallait changer une pièce et a mis l'installation en veille.

La mairie qui reste en contact avec les riverains affirme que la procédure suit toujours son cours du côté des services du Procureur, à qui elle a rappelé, à de nombreuses reprises l'importance du dossier.

● Nadine Micholin

Lyon 2e ● Ainay : des travaux sont en cours rue Franklin



Anthony, technicien et Sreyka, élève ingénieure en formation, sur le chantier. Photo Jean Garavel

Après un départ du quai Maréchal-Joffre, l'entreprise de travaux publics Albertazzi met actuellement en terre une nouvelle canalisation d'eau potable rue Franklin. « La canalisation existante date de 1950. Nous allons la changer jusqu'au carrefour avec la rue Henri IV. Puis nous travaillerons sur cette rue jusqu'à la place Carnot », indique Jonathan, chef de chantier. À l'issue, les immeubles seront raccordés. La fin de chantier est prévue le 18 août. Les rues sont fermées en journée de 7 heures 30 à 16 heures 30 par tronçon. Le responsable invite les automobilistes à éviter le secteur.

Lyon 2e

Perrache : hommage aux déportés de la prison Saint-Paul

Le 1^{er} juillet 2022, une plaque était apposée sur le mur extérieur de l'université Catholique de Lyon, au 33 cours Suchet (ex-prison Saint-Paul), en mémoire aux 720 Français arrêtés à Lyon ou dans la région, détenus en ce lieu, le 29 juin 1944, puis déportés à Dachau.

Après le dépôt d'une gerbe, l'hymne national a retenti, ce jeudi 29 juin, à 10 heures, en l'honneur des déportés de la prison Saint-

Paul, en présence d'élus, autorités civiles, religieuses, associatives et militaires. Olivier Artus, recteur de l'Ucly, a exprimé sa satisfaction dans l'annualisation de cette cérémonie et dans le désir de la Préfète Fabienne Buccio de pérenniser cet engagement de l'État. Pour le recteur, il est impératif de « raconter, transmettre, comprendre, pour ne jamais oublier ». Un défi immense qu'il veut relever auprès des milliers d'étudiants accueillis à l'Ucly.

Emmanuelle Darmon, sous-préfète, a rappelé que parmi les 720 détenus livrés aux forces allemandes par les autorités de Vichy, il y avait « des Français mais aussi des Polonais, Belges, Italiens ou Espagnols internés à Saint-Paul parce que juifs, résistants, otages ou prisonniers de droit commun. Déportés vers Dachau, 229 d'entre eux trouveront la mort ». Elle a décrit l'issue du départ de la gare de Perrache « avec l'horreur des camps, la cruauté, la déshumanisation ».



Grand moment d'émotion, jeudi matin, devant la plaque commémorative apposée sur le mur extérieur de l'Université Catholique. Photo Jean Garavel

Selon elle, aussi : « Pour que le sacrifice de ces femmes et de ces hommes ne soit pas vain, il est de notre devoir d'entre-

nir ce souvenir ». La plaque apposée sur le mur, devant laquelle s'arrêtent les passants, revêt une vraie valeur.